



DELIBERATION N°20140096 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 17 juin 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 représentés, savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 23 h), adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; M. Alexandre CIGNA ; Mme GUICHARD Marie-Françoise (jusqu'à 23 h) ; Mme Bernadette JACQUET ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS ; M. Ludovic CASTILLAN , conseillers municipaux.

ABSENTES REPRESENTÉES :

- Mme DUTRUC Marie-Christiane qui donne pouvoir à Mme CHAPARD Catherine.
- Mme GUICHARD Marie-Françoise qui donne pouvoir à Mme BERNALIER Juliette (à partir de 23 h).
- Mme FRATTA Antoinette qui donne pouvoir à Mme GALLAND Michelle.

ABSENTE :

- Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 23 h).

SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Axel DUGUA

-----oooOooo-----

O B J E T :

**URBANISME - BATIMENT 19 BOULEVARD WALDECK ROUSSEAU - CREATION D'UNE
SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAU**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140624-dl20140096-DE

Accusé certifié exécutoire

Séance du 24/06/2014 - Délibération n° 20140096

Réception par le préfet : 03/07/2014

H.R.

M. DEGRAIX JEAN-LUC EXPOSE CE QUI SUIT :

La Commune a loué durant quatorze ans un bâtiment situé 19bis, boulevard Waldeck Rousseau utilisé par l'association « Le Panier Couramiaud ». Lors de l'installation de l'association dans ces locaux des travaux ont été réalisés par la Commune et notamment l'installation des réseaux d'eau d'électricité et de gaz en faisant un « repiquage » sur l'immeuble communal voisin sis 19, boulevard Waldeck Rousseau.

Aujourd'hui, le propriétaire du 19bis, Monsieur Stéphane Vialatte, souhaite installer la pose de sous-compteur sur l'installation existante, afin de pouvoir contrôler et calculer le montant de ses consommations énergétiques.

La réalisation d'une servitude de passage de réseau s'avère nécessaire. Celle-ci serait consentie à titre gratuit et réalisée en l'étude de Maître Ziegler.

Monsieur Vialatte s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais techniques liés à la pose de ces sous-compteurs. La Commune s'acquittera des frais notariés.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DECIDE :

- **d'accepter** la création d'une servitude de passage de réseau au profit du bâtiment, sis 19bis, boulevard Waldeck Rousseau, propriété de Monsieur Stéphane Vialatte, sur la parcelle BY 31,
- **d'autoriser** la conclusion de la convention valant autorisation de passage sur les parcelles concernées et réglant les modalités afférentes,
- **de donner** tout pouvoir au maire à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 26 juin 2014
Le maire,
Signé :
Hervé REYNAUD